



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DÉLIBÉRATION N° 22-085 – 11 juillet 2022

Finances locales Décisions budgétaires

Quorum : 7
Présents : 7
Votants : 7

Présents :

Dominique DELAMARRE – Joël SIELLER – Pascale THEZE – Elodie CORRE – Sylvie FLATTOT – Cécile FRANCOIS – Sylvie LE LAY

Excusés :

Nadine JOUAULT – Jean-Marc JOUMIER – Christiane GORTAIS – Daniel HOUSSAIS – François CHARMETEAU

Secrétaire de séance :

Sylvie FLATTOT

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guichen s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DELAMARRE, Président, après avoir été convoqué le sept juillet deux mille vingt-deux, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EHPAD – EPRD 2022 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Par mail en date du 15 juin 2022, l'Agence Régionale de Santé Bretagne a notifié à l'établissement le montant de la dotation Soins pour l'année 2021.

C'est pourquoi, *il vous est proposé* d'apporter les modifications suivantes à l'EPRD 2022 de l'EHPAD :

| SECTION EXPLOITATION | | |
|---|-----------|-----------|
| Dépenses | | |
| Groupe 2 Dépenses afférent au Personnel (section soins) | | |
| 64111 Rémunération principale du personnel Titulaire | 14 073,35 | |
| 64511 Cotisations à l'URSSAF | 10 000,00 | |
| Total Dépenses | 24 073,35 | |
| Recettes | | |
| Groupe 1 Recettes afférent à la tarification | | |
| 735111 Dotation globale de Soins | | 24 073,35 |
| Total Recettes | | 24 073,35 |

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

Le Président du CCAS,

Dominique DELAMARRE



La secrétaire de séance,

Sylvie FLATTOT

POUR AMPLIATION CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

compte tenu de la

-Réception en Préfecture le 13/07/2022

-Publication en ligne le 18/07/2022

-Notification le

Le Président,

Dominique DELAMARRE

